

Réf: Dossier N° 155764

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TEACHING AT THE RIGHT LEVEL AFRICA COTE D'IVOIRE » en abrégé « TARL AFRICA COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ATTOBAN, EN
FACE DE LA PHARMACIE ST BERNARD, Lot 1931, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEACHING AT THE RIGHT LEVEL
AFRICA COTE D'IVOIRE » en abrégé « TARL AFRICA COTE
D'IVOIRE »

Objet : Soutenir l'éducation de base en littératie et numératie.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ATTOBAN, EN
FACE DE LA PHARMACIE ST BERNARD, Lot 1931, Ilot 124

Dirigeant(s) : M DEMBELE AMOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10240 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59635/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

